



**MAIRIE DE LA VERDIERE**  
**COMPTE-RENDU**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2014**

**Présents** : MM. BEN ALI Zaïna, BLANC Laurent, BORDES Catherine, BUISSON Frédéric, CHATARD Hervé, DEBORDEAUX Michelle, DUVAL Denis, ESTIENNE, Bernard, GEORGES Marie-Ange, ISNARD Annie, LLORENS Jean-Marc, MARIGNANE Gérard, MATHIEU Jean-Marc, MELLANO Yolène, PAOLETTI Cécile, ROGIER Gilles, SANNA Magali, SANDJIVY Sylvie, ZICKGRAF Didier.

**Secrétaire de séance** : Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire. Madame Michelle DEBORDEAUX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées ;

Monsieur Hervé CHATARD, Maire ouvre la séance à 20 heures 30

**I – INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE**

Monsieur le Maire rappelle que vu le code général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants, il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, le taux de l'indemnité de fonction versée au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Monsieur le Maire propose de fixer au taux maximal prévu de 43% de l'indice 1015, le taux d'indemnité de fonctions versées au Maire.

VOTE POUR : 16 voix

ABSTENTIONS : 3

**II – INDEMNITES DE FONCTION DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire rappelle que vu le code général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants, il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, le taux d'indemnité de fonction versée aux adjoints, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Vu le procès verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 28 mars 2014,

Vu la délibération n° 05/2014 déterminant le nombre d'adjoints,

Vu les arrêtés municipaux en date du 8 avril 2014 portant délégation de fonction à :

Madame DEBORDEAUX Michelle, première adjointe

M. Bernard ESTIENNE, deuxième adjoint

M. Gilles ROGIER, troisième adjoint

Mme Catherine BORDES, quatrième adjointe

M. Laurent BLANC, cinquième adjoint

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, Monsieur le Maire propose de fixer au taux maximal prévu de 16.5 % de l'indice 1015, le taux d'indemnité de fonctions versée aux adjoints.

VOTE POUR : 15 voix

ABSTENTIONS : 4

### III – DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose, selon le tableau ci-dessous, les nominations suivantes pour les différentes commissions :

<b><u>COMMISSIONS</u></b>	<b><u>Membres</u></b>
<b>Finances</b>	Hervé CHATARD Gilles ROGIER Michelle DEBORDEAUX Bernard ESTIENNE Magali SANNA
<b>Travaux Projets structurels</b>	Bernard ESTIENNE Hervé CHATARD Michelle DEBORDEAUX Denis DUVAL Frédéric BUISSON Jean-Marc LLORENS
<b>Urbanisme</b>	Laurent BLANC Denis DUVAL Gilles ROGIER Michelle DEBORDEAUX Jean-Marc LLORENS Frédéric BUISSON
<b>Appels d'Offres</b>	Hervé CHATARD Bernard ESTIENNE Gilles ROGIER Michelle DEBORDEAUX Denis DUVAL Jean-Marc LLORENS Annie CHATARD
<b>Ecole / Jeunesse</b>	Hervé CHATARD Catherine BORDES Sylvie SANDJIVY Yolène MELLANO Zaïna BEN ALI Laurent BLANC Didier ZICKGRAF Marie-Ange GEORGES Magali SANNA

<b><u>COMMISSIONS</u></b>	<b><u>Membres</u></b>
<b>Communication</b>	Catherine BORDES Zaïna BEN ALI Michelle DEBORDEAUX Jean-Marc MATHIEU
<b>Relations Asso Commerces et presse</b>	Sylvie SANDJIVY Zaïna BEN ALI
<b>Commission Sub. Asso</b>	Hervé CHATARD Gilles ROGIER Michelle DEBORDEAUX Marie-Ange GEORGES
<b>Commission extra communales</b>	Gérard MARIGNANE
<b>Employés communaux</b>	Bernard ESTIENNE Catherine BORDES Michelle DEBORDEAUX Jean-Marc MATHIEU
<b>Développement durable Agriculture /Forêt- CCFF / Tourisme</b>	Gérard MARIGNANE Cécile PAOLETTI Didier ZICKGRAF Frédéric BUISSON Annie CHATARD Jean-Marc LLORENS

VOTE POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS.

### III – DESIGNATION DES DELEGUES

Monsieur le Maire propose les nominations suivantes de délégués auprès des instances extérieures :

<u>ORGANISME</u>	<u>DELEGUES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
<b>SIANOV</b>	Bernard ESTIENNE Denis DUVAL	
<b>SYMIELEC</b>	Bernard ESTIENNE Denis DUVAL	
<b>SMZV</b>	Hervé CHATARD	Bernard ESTIENNE
<b>TRANSPORTS SCOLAIRES</b>	Didier ZICKGRAF Gilles ROGIER	
<b>PNR</b>	Hervé CHATARD	Gérard MARIGNANE
<b>SIDEVAR</b>	Bernard ESTIENNE Magali SANNA	Marie-Ange GEORGES
<b>COMMUNES FORESTIERES DU VAR / ONF</b>	Gérard MARIGNANE	Cécile PAOLETTI
<b>CARPOS</b>	Hervé CHATARD Michelle DEBORDEAUX	
<b>Résidence de retraite</b>	Hervé CHATARD	
<b>RAM/ lei belugo</b>	Sylvie SANDJIVY	Cécile PAOLETTI
<b>Relations Armée</b>	Gilles ROGIER	Jean-Marc MATHIEU
<b>Relations ITER</b>	Bernard ESTIENNE	

VOTE POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS.

### IV – AVENANT n°1 et 2 / LOT N°2 : CHARPENTE ET COUVERTURE DANS LE CADRE DU MARCHÉ POUR L'EXTENSION DE L'ÉCOLE VICTOR PASTORELLO ET LA CRÉATION D'UN ESPACE MULTI ACCUEIL ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant la délibération n° 31/2013 en date du 12 juillet 2013 relative à l'attribution des marchés pour l'extension de l'école Victor Pastorello et la création d'un espace multi accueil, Monsieur le Maire expose aux membres de l'Assemblée la nécessité d'approuver les avenants n° 1 et 2 concernant l'entreprise CHARPENTERIE ANDRE PERONE pour Lot n°2 : Charpente et couverture pour les raisons suivantes :

- Réalisation d'un débord de toiture afin de mieux résister aux intempéries et aux chocs thermiques
- Pose de fournitures et de système sous DCL en égout de toit

Monsieur le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n° 1 et n°2

<b>Lot/Avenant</b>	<b>ENTREPRISE</b>	<b>Montant HT Base</b>	<b>Avenant</b>	<b>Nouveau Montant</b>	<b>Variation</b>
Lot 02 Avenant n°1	Charpenterie PERONE	13 617,67 €	650,00 €	14 267.67€	+4.773 %
Lot 02 Avenant n°2	Charpenterie PERONE	14 267,67 €	590,00 €	14 857,67 €	+ 4,135 %
			<b>TOTAL HT</b>	<b>14 857,67 €</b>	

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver les avenants n° 1 et 2 au lot n° 2 du marché de travaux pour l'extension de l'école Victor Pastorello et la création d'un espace multi accueil, comme présenté ci-dessus.

VOTE POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS.

*La séance est levée à 22h15*